



En Suède, par une belle journée hivernale étincelante sous la neige, découvrez une nature unique et merveilleuse. La motoneige permet de découvrir des endroits difficilement accessibles à ski, mais elle peut également être éprouvante.

Qui peut conduire des motoneiges?

Afin de piloter une motoneige en Suède, il faut avoir 16 ans et posséder un permis de conduire pour moto tout terrain. La motoneige peut même se conduire avec un permis suédois ou un permis tracteur émis avant le 1er janvier 2000. Si votre permis voiture ou tracteur a été rappelé après le 1er janvier 2000 vous devez posséder un permis pour la conduite des motoneiges. Vous pouvez même piloter sans permis si vous appartenez à un groupe de touristes de 10 personnes maximum encadré par un guide titulaire d'un permis de conduire tout terrain ou d'un permis tracteur le long d'une piste choisie par celui-ci avant le départ.

En Suède, en tant que conducteur étranger (pays appartenant à l'Espace Économique Européen, EEE*) vous avez le droit de conduire des motoneiges si vous êtes déjà autorisé à le faire dans votre pays d'origine. Si vous ne pouvez pas le prouver ou si vous êtes originaire d'un pays hors EEE, la seule possibilité est d'intégrer un groupe de touristes ou de posséder un permis de conduire suédois. *Les pays EEE sont membres de l'UE et incluent la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein.

OBS! Si vous souhaitez conduire une motoneige, renseignez-vous auprès de l'office du tourisme ou de l'entreprise de location afin d'être informé des restrictions d'accès à certains domaines.

Où pouvez-vous conduire des motoneiges?

Conduire des motoneiges sur un terrain neigeux est à la base autorisé, mais des restrictions existent:

- Les bois et les terres ne devant subir aucun dommage, il est interdit de conduire sur des terrains boisés ou agricoles. Il n'est généralement pas permis de conduire dans les pépinières ou dans une jeune forêt dont les arbres ne dépassent pas la surface de la neige de plus de 2 mètres. Vous avez la responsabilité de veiller à ce qu'aucun dommage ne survienne.
- Un certain nombre de zones réglementées se trouvent en montagne. Dans une partie de ces domaines, des pistes consacrées aux motoneiges ouvertes au public existent. La conduite de ces véhicules ne peut se faire que sur ces chemins. Dans d'autres de ces zones, il est strictement interdit au public de conduire des motoneiges. Consultez la carte de ces zones réglementées.
- La préfecture et la commune peuvent émettre des interdictions de conduire des motoneiges dans d'autres zones en considérant la vie en plein air, l'activité d'élevage de rennes, la faune ou la nature.
- Certaines dispositions existent concernant les parcs et réserves naturels. Il est interdit dans certains parcs et réserves d'utiliser des véhicules à moteur. Vous pouvez prendre connaissance de ces informations sur les documents relatifs aux zones protégées.
- La conduite de motoneiges est généralement prohibée dans les descentes des domaines skiables ou en rapport avec celles-ci. La zone est définie comme domaine skiable et lors de la fermeture des installations, elle est considérée comme domaine de travail. Il n'existe donc aucune raison de s'y trouver. Seuls les véhicules des installations skiables sont autorisés à circuler dans ce domaine.

Conduite sur des voies publiques et privées

La conduite des motoneiges n'est pas interdite sur les voies publiques sauf lorsque vous les traversez, ou si vous utilisez des chemins plus courts quand le terrain est impraticable. La vitesse est limitée à 20 km/h sur la route.

En franchissant une voie, tous les passagers (en traineau ou sur la motoneige) devront traverser à pied.

Sur les voies privées, la motoneige peut être interdite. Le propriétaire de la voie décide de la catégorie autorisée de véhicule à moteur pouvant les emprunter. Les interdictions doivent être signalées par des panneaux ou d'« autres moyens adaptés » (par ex. une poutre au-dessus de la voie ou un panneau artisanal).

Quelle est la limitation de vitesse?

La vitesse maximale limitée pour les motoneiges est de 70 km/h. Des limitations de vitesse inférieures sont indiquées à certains endroits.

Conseils de sécurité pour une belle promenade en motoneige :

- Ne partez pas seul!
- Surveillez la météo!
- Laissez un plan de voyage!
- Conduisez sobre ! Les mêmes limites que pour la voiture s'appliquent (0,2 pour mille).
- Évitez les zones à avalanche (par exemple, des pentes plus inclinées, des congères et les flancs exposés au vent)! Évitez les endroits à risque comme la glace fine sur les lacs ou les cours d'eau (par exemple proche des pointes, des affluents et des confluents) ! Sachez que vous conduisez une motoneige à vos risques et périls et qu'une piste de motoneige ne passe pas sur la glace. Il se peut que qu'il y ait des balises jalonnant la glace, mais il n'existe cependant aucune garantie que la glace ne se rompe pas.
- Sachez vous localiser grâce à la carte et à la boussole (et éventuellement un GPS).
- Portez un casque et des vêtements chauds – pensez à l'effet du froid!
- Prenez un équipement personnel de sécurité pour vous et votre motoneige (courroie supplémentaire de variateur, outils, carburant de réserve, pelle, sonde à avalanche, émetteur (récepteur), sac coupe-vent, etc.)
- Emportez votre téléphone ou tout autre équipement de communication (mais ne considérez pas qu'il existe une couverture partout).
- Si vous allez sur les lacs ou la mer, veillez toujours à prendre des pics à glace et une combinaison intégrale – ne conduisez jamais sur de la glace avec des passagers en traineau fermé!

Circulation en motoneige et les rennes

Lorsque vous conduisez une motoneige, vous circulerez à proximité des rennes. Ils errent en troupeaux ou groupes plus petits. Les rennes ne sont pas sauvages, mais domestiques. Il est très facile de disperser un troupeau de rennes avec des motoneiges, mais il est difficile de les ras-



Foto: Helen Larsson

sembler et cela prend énormément de temps. Respectez le travail des Lapons et la santé des rennes ! Voici ci-dessous quelques conseils et remarques sur les rennes importants à savoir en tant que conducteur de motoneige :

Pour plusieurs raisons, les rennes sont protégés par des interdictions temporaires de conduire:

- Pour que les rennes (femelles) paissent tranquillement avant et après la saison des naissances qui a lieu d'avril à fin mai.
- Pour qu'ils ne soient pas dispersés dans les montagnes lors de la transhumance de printemps.
- Pour qu'ils ne souffrent pas de mauvaises conditions (par exemple en raison de la rigueur des pâturages hivernaux).
- Pour qu'ils puissent paître en paix dans les pâturages hivernaux des zones boisées.

Voici quelques conseils à appliquer lorsque vous approchez un troupeau de rennes:

- Ralentissez et arrêtez-vous. Les rennes utilisent souvent les traces de motoneige surtout s'il existe des empreintes de piétinement de rennes sur le côté. Passez tranquillement!
- S'ils ne sortent pas des pistes, cela signifie qu'ils sont stressés et qu'ils ne trouvent pas de bon endroit afin de quitter la piste. Arrêtez-vous, éteignez le moteur et attendez un moment.
- S'ils ne sortent pas de la piste, conduisez doucement derrière ou faites demi-tour. Si vous trouvez une ouverture dans les bois, un marais ou un autre endroit propice, arrêtez les motoneiges. L'une des motoneiges contourne lentement les rennes et se place un peu en avant sur la piste ce qui les fait souvent sortir. Attendez que tous aient quitté la piste généralement en se suivant les uns les autres.
- S'il existe des sacs en plastiques noirs le long de la piste à motoneige, cela indique la présence de rennes dans la région. Conduisez encore plus prudemment!

Suivez les pistes à motoneige!

En utilisant les pistes de motoneige, vous êtes en sécurité et vous provoquez un minimum de perturbation. Les pistes à motoneige en montagne tout comme les autres sont délimitées à l'aide de croix définissant la voie. Elles sont en outre balisées de panneaux ou d'autres signalisations précisant la nature de la piste. Conduisez prudemment et maintenez un bon intervalle lorsque vous croisez un skieur. Vous devez toujours vous écarter des skieurs ou des marcheurs même sur les pistes à motoneige. En général, elles figurent sur les cartes de montagne.



Pistes à motoneige obligatoires : elles sont indiquées par une signalisation de couleur bleue marquant l'obligation. Un panneau bleu et rond avec une motoneige blanche dessinée implique que vous devez suivre la piste. Il est interdit de sortir de cette piste.



Pistes adaptées à la motoneige : elles sont signalées par un panneau indicateur carré sur fond blanc avec une motoneige bleue symbolisée et inversement, avec une motoneige blanche sur fond bleu. Le panneau indique que vous êtes plus en sécurité sur la piste et qu'en l'utilisant vous créez moins de perturbations. Vous devez vous maintenir sur la piste, mais il n'est pas interdit d'en sortir.



Sur cette partie de piste, il est interdit de faire de la motoneige. Les pistes sont alors balisées par des panneaux d'interdiction.



D'autres pistes peuvent être balisées par des panneaux barrés d'un trait rouge. Vous ne devez pas les utiliser. Cela n'est pas interdit, mais déconseillé.